

Le 11 septembre 2023

## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 11 septembre 2023 à 19 h00.

## PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et les conseillers: Tanya Garrick Rhicard, Laurie-Ann Foucrault, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn.

## ABSENCE

Aucune

23-09-01

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

23-09-02

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée Régulière, tenue le 7 août 2023, soit adopté.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne questionne les membres du conseil.

- Sur la possibilité d'une entente intermunicipale pour la piscine de Cowansville.

23-09-03

## COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu que les comptes \*extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

## SALAIRES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2023

Total des salaires : \$ 11 062.37

## CHÈQUE FOURNISSEUR N°

5484*	Missisquoi County Plowing Association	Dons – rés # 23-09-08	200.00
5485*	Musée Missisquoi	Dons – 39 <sup>e</sup> Festival de la tarte aux pommes rés # 23-09-09	200.00
5486*	Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc.	Poteau -panneau radar	621.58
5487*	L'Avenir & Des Rivières	Avis règlement & Annonce Festival de la tarte aux pommes	326.99

## CHÈQUE FOURNISSEUR N°

5488	Avizo Experts – conseils		2 009.00
5489	Peter Beaucage	Entre. gazon	1 029.18
5490	Bell Canada		563.63
5491	BMR Express	Garage	31.00
5492	Canton de Bedford	Collectes MR août	7 494.47
5493	Cogeco connexion inc.		224.13
5494*	Concassage Pelletier Inc.	60.36 t.m. de pierres	991.36
5495*	Robert Deschamps	Remb.dép / carr cult	151.72
5496	Dépanneur Chez Ben	Essence	104.92
5497	Dépanneur Stanbridge East		16.63
5498*	FNX . Innov	Rue River et Maple Rue River et Old Dunham	1 346.12
5499	Outillage Rioux G.D.B.	Serre cable / raid	54.59
5500	Hydro – Québec		2 879.51
5501	Gestim inc.	Inspecteur	1 492.27
5502*	L’Homme et Fils inc.	Table a pique-nique	138.39
5503	Librairie Moderne	Biblio	216.98
5504*	Matthew Mahannah	Remb.dép / apprenti	77.85
5505*	Medimage inc.	S.I.	253.85
5506	Motosport G.L.	Coupe herbe	90.80
5507*	Productions Visuelles Innex	Jardin de pluie	133.37
5508	Chauffage P. Gosselin Inc.	12 Maple / S.I.	2 774.23
5509*	Rhicard Excavation & Transport inc.	Transport de pierre	689.85
5510	R.I.G.M.R.B.M.		2 340.58
5511	Rona	Panneau radar	15.66
5512	Réseau Biblio	Biblio	31.12
5513	Enviro connexions	Tri recyclage- août	752.51
5514	St-Pierre	Transport de pierre	183.96
5515*	Tag Canada inc	Produits chim. T.E.U.	4 908.28
5516	Telus	Cellulaire	290.56
5517	Sanibert inc.	Toilette portatives	713.54
5518*	Ville de Bedford	Entraide S.I./ 1 Old Bedford	814.20

## RAPPORT DE L’INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN AOÛT

Dépôt du rapport de l’inspecteur, des permis émis en août 2023.

**23-09-04**

### FOURNITURE DE SEL POUR LE DÉGLAÇAGE

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu d’autoriser, la directrice générale, Nicole Blinn à procéder à la demande de gré à gré auprès de Mines Seleine Division de K+S Sel Windsor Ltée pour la fourniture de sel de déglacage pour la saison 2023-2024.

**23-09-05**

### FOURNITURE DE PIERRE POUR MÉLANGE ABRASIF ROUTIER D’HIVER

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que la municipalité achète, de gré à gré, une quantité approximative de 250/TM de pierre (¼ net) de Concassage Pelletier inc.

23-09-06

**TRANSPORT DE PIERRE POUR ABRASIF ROUTIER D'HIVER**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu que la municipalité engage, de gré à gré, les deux (2) entrepreneurs de transport locaux (Excavation Giroux inc., et Rhicard Excavation & Transport inc) pour le transport de +-250 tonnes de pierre ¼ net pour le mélange d'abrasif routier d'hiver.

23-09-07

**PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE : RESSOURCE PARTAGÉE EN PRÉVENTION ET GESTION INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de mise en œuvre rattaché au schéma de couverture de risque incendie de la MRC Brome-Missisquoi prévoit plusieurs mesures concernant la prévention des risques en incendie sur nos territoires ;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines mesures nécessitent les services d'un technicien en prévention des incendies (T.P.I.) pour compléter nos ressources en place ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités participantes au présent projet ne sont pas en mesure d'embaucher individuellement leur propre ressource T.P.I ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Stanbridge East, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Armand, Pike River et Frelighsburg souhaitent saisir l'opportunité de se doter d'une ressource partagée afin d'obtenir les services d'un technicien en prévention incendie dans le cadre de l'aide financière;

**CONSIDÉRANT QUE** le présent projet consiste à conclure une nouvelle entente intermunicipale pour le partage d'une ressource en prévention incendie selon le partage d'une banque d'heures parmi les municipalités participantes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet de conclusion d'une nouvelle entente intermunicipale s'inscrit dans la compétence locale en lien avec la sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle entente intermunicipale à conclure serait d'une durée minimale de 5 ans ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyée par la conseillère Rose Lawlor et résolu :

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Stanbridge East s'engage à participer au projet de ressource partagée en prévention et en gestion incendie par la conclusion d'une nouvelle entente intermunicipale ainsi qu'à en assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité;

- Le conseil nomme la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge comme organisme responsable du projet.

**23-09-08**      **ASSOCIATION DES LABOURS DU COMTÉ MISSISQUOI**

Il est proposé par le conseiller Marcus Flynn, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de faire un don de \$200.00 à l'Association des labours de Missisquoi pour le concours de labour qui aura lieu le 8 octobre 2023 à Stanbridge East chez M Scott Harvey au 60, chemin Beartown.

**23-09-09**      **COMMANDITE-39<sup>E</sup> FESTIVAL DE LA TARTE AUX POMMES**

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu de contribuer un montant de \$200.00 au Musée Missisquoi pour l'occasion du 39<sup>e</sup> Festival de la tarte aux pommes. L'évènement aura lieu le 17 septembre de 13h00 à 16h00 au 2, rue River Stanbridge East.

**23-09-10**      **JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS**

Il est proposé par la conseiller Laurent Marchal, appuyer par le conseiller Robert Young, et résolu que la municipalité de Stanbridge East défraye 20.00 \$ pour chacun de nos citoyens aînés qui participeront au souper à l'Eurospa organisé par le Club FADOQ de Bedford et Région. La directrice générale communiquera avec l'organisation pour obtenir plus d'informations.

**CORRESPONDENCE**

- Le Ministre des Transports (MTQ) : Annonce d'aide financière-programme d'aide à la voirie locale, (PAVL) Volet Entretien.
- Église Anglicane St. James the Apostle : lettre de remerciement à l'administration de la municipalité pour la vente de billets pour l'évènement crème glacée.

**23-09-11**      **NOUVELLES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – APPUI AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DEMANDE D'AJUSTEMENTS POUR LA MRC DE BROME-MISSISQUOI**

**CONSIDÉRANT QUE**      le gouvernement du Québec a présenté le 6 juin 2022 la toute première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE**      la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, a lancé le 1<sup>er</sup> mai 2023 les consultations concernant les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**      un document proposant un projet préliminaire de nouvelles orientations a été préparé et soumis pour consultation, laquelle se clôturera le 31 août 2023;

**CONSIDÉRANT QUE**      suite à la lecture et l'analyse du document, la MRC de Brome-Missisquoi exprime son soutien à la démarche de consultation et accueille avec faveur les ambitions des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire;

- CONSIDÉRANT QUE** l'un des objectifs liés à la publication des OGAT est de renforcer la collaboration avec les municipalités et de mieux prendre en compte les particularités territoriales;
- CONSIDÉRANT QUE** les MRC sont réparties en cinq groupes afin de tenir compte des particularités territoriales et d'ajuster certaines attentes gouvernementales;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Brome-Missisquoi est actuellement classée dans le groupe C (en périphérie de Montréal) avec notamment les MRC soumises à l'orientation 10;
- CONSIDÉRANT QUE** les critères de sélection de la MRC pour être incluse dans le groupe C, qui exigent que la MRC soit en partie située dans la zone d'influence métropolitaine (ZIM) forte ou contiguë à des MRC incluses en totalité ou en partie dans la RMR de Montréal, ne reflètent pas la réalité territoriale dominante de la MRC;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC souhaite clairement exprimer que sa présence dans le groupe C et les attentes qui y sont associées ne reflète pas les particularités territoriales de manière appropriée, en comparaison avec la plupart des autres MRC du groupe C, notamment en ce qui concerne les attentes aux sections 4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3 concernant la gestion de l'urbanisation;
- CONSIDÉRANT QUE** l'intégration de la MRC de Brome-Missisquoi dans le groupe D, avec les attentes qui lui sont associées, correspondrait davantage à ses spécificités territoriales;
- CONSIDÉRANT QUE** les MRC limitrophes de La Haute-Yamaska et de Memphrémagog appartiennent au groupe D et partagent des caractéristiques et un contexte similaires, que ce soit en termes de localisation géographique ou du caractère touristique et de villégiature;
- CONSIDÉRANT QUE** le 8 juillet 2021 le gouvernement du Québec officialisait le transfert de la MRC de Brome-Missisquoi et de la MRC de La Haute-Yamaska vers la région administrative de l'Estrie notamment pour des raisons d'appartenance territoriale;
- CONSIDÉRANT** la présence dans Brome-Missisquoi de trois villes comptant plus de 10 000 habitants, dont Cowansville qui dépasse les 15 000 habitants, totalisant ainsi plus de 40 000 habitants, ce qui pourrait être considéré comme un critère pertinent pour son inclusion dans le groupe D;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC présente une situation multipolaire avec la présence de six villes jouant un rôle socioéconomique crucial au sein du territoire en y offrant divers services, renforce également l'importance de l'application de la note 10 dans l'attente de la section 4.2.1 pour notre territoire;

- CONSIDÉRANT** le caractère touristique et de villégiature de la MRC de Brome-Missisquoi, qui se rapproche davantage de la MRC Memphrémagog que des MRC de la Communauté métropolitaine de Montréal et de ses environs;
- CONSIDÉRANT QUE** la majorité des attentes du groupe D s'appliquent principalement aux pôles principaux, et que nous estimons que la situation multipolaire de la MRC répondrait aux attentes gouvernementales;
- CONSIDÉRANT QUE** l'attente concernant la répartition des besoins prévisibles en espace en fonction de l'organisation spatiale et des caractéristiques territoriales (attente section 4.2.1) est également une obligation pour le groupe D;
- CONSIDÉRANT QUE** l'obligation stricte de combler la croissance par les périmètres urbains (attente section 4.2.3) ne tient pas compte des particularités territoriales de la MRC relative à la présence de plusieurs regroupements significatifs;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC souhaite bénéficier d'une certaine souplesse, que procure le groupe D, quant à l'application des exigences de l'attente de la section 4.2.2, en prenant en considération les spécificités de son territoire, notamment les infrastructures, la disponibilité des ressources et les caractéristiques des systèmes naturels;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC adhère aux objectifs liés à la gestion de l'urbanisation, notamment en privilégiant le développement en priorité vers les périmètres urbains;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC a adopté un Plan régional des milieux naturels ambitieux et mis en place un règlement de contrôle intérimaire visant à renforcer l'interdiction d'ouverture de rue et de projet d'ensemble dans les secteurs visés par des milieux forestiers d'intérêt de niveau 1;
- CONSIDÉRANT** l'énoncé de vision stratégique de la MRC : « La MRC de Brome-Missisquoi s'engage à offrir un Espace naturel habité dynamique et innovant. »;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyée par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu que la municipalité de Stanbridge East appui la demande de la MRC de Brome Missisquoi et demande à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest:

- 1) Que la MRC de Brome-Missisquoi soit transférée du groupe C au groupe D, étant donné que sa situation multipolaire et ses caractéristiques territoriales s'apparentent davantage aux MRC du groupe D. Cette reclassification permettrait une meilleure adéquation des attentes gouvernementales avec les réalités régionales et locales;
- 2) D'accorder une attention particulière aux particularités territoriales de la MRC de Brome-Missisquoi dans le cadre des consultations en cours jusqu'au 31 août 2023, afin d'assurer une prise en compte adéquate de ses spécificités dans les orientations finales de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire;

- 3) Qu'après la période de consultation, la MRC de Brome-Missisquoi souhaite être contactée afin de collaborer activement sur ce dossier.

De transmettre la résolution à madame Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air et députée de Brome-Missisquoi, ainsi qu'à monsieur François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie.

### **CONVOCAATION RÉUNION SPÉCIALE LE 18 SEPTEMBRE 2023**

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East sera tenue le lundi 18 septembre 2023 à 19h00.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 27.

---

Nicole Blinn, directrice générale

---

Greg Vaughan, maire